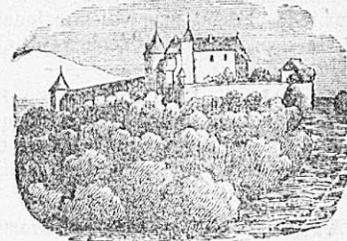




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

BUREAU DU JOURNAL · Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10¹³ 2⁰⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹³

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

6 mois, » 2 50

Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne

Lettres et argent francs de port.

...) et impressions.

0 cm. — fr. — 85 p. mètre.
 lin, 135/150 cm. 1.45 >
 et molletonné —.85 >
 ix de doublures —.25 >
 et □ —.60 >
 orties —.65 p. pièce.
 —.20 >
 nelle chem. p. l. 1.85 p. mètre.
 louses et robes 1.95 >
 e Vichy, 100 cm. —.95 >

vieux et de bétail.

oute grandeur, de 4.50 à 24.50
 rd, toute gr^e > 13.50 à 28.—
 e chevaux et de bétail à des
 [596]

EN TOUT GENRE
 ement de tableaux.

DE JUDET
 s Places, BULLE [68]

seuse-repasseuse.

vient de s'établir à Bulle.
 Vve Nicolas Gez, comme blan-
 passeuse. Travail prompt et
 s modérés.

Marie GROSS

ésentants

ans chaque district pour le
 'Engrais minéral de
 eilleur engrais pour les cultu-
 mission. S'adresser à M. Aug.
 donne s/Vevey. (072L) [64]

AVIS

ndre deux belles pouliches

s'adresser aux frères GENOUD,
 ôtel-St-Denis. [113]

louer :

nt composé de 2 chambres,
 galetas.
 bureau du journal. [105]

louer :

vine à gaz de Bulle et
 ces. [103]
 I. Eugène GLASSON, syndic.

ements.

ALLE, à la maison POFRET,
 s Places :
 nt de 2 chambres avec cuisine;
 e.
 nt de 3 chambres, cuisine et
 trée de suite. [15]

louer :

le 1^{er} avril, une
 avec écurie,
 une pièce de terre attenante.
 ements, s'adresser à Jean-
 à Bulle. [94]

louer :

ment de trois chambres avec
 dances. — S'adresser à Vve
 re, Bulle. [97]

LOUER

la ville de Bulle, deux beaux
 ins avec grandes vitrines.
 M. P. CURRAT, notaire. [111]

er à Bulle :

beau logement de sept
 (A364F)
 notaire Morard. [112]

VENDRE

une excellente bicyclette
 e (caoutchouc creux).
 bureau du journal.

vendre :

de décès, un outillage de
 mplet et en bon état. Bonne
 un assurée. [104]
 Mme Vve FORSTER, à Bulle.

VENDRE

se de 84 litres, en très bon
 ix.
 bureau du journal. [9]

mande à louer

non meublée. — S'adresser
 urnal. [116]

MRIE ÉMILE LENZ A BULLE :

otures,
 PES COMMERCIALES
 le imprimée, 4 fr. 50 le mille.

BULLE, le 23 février 1894.

L'Union démocratique gruyérienne et ses conditions de réussite.

Au moment où les citoyens indépendants de la Gruyère fondent leur Union démocratique, il ne sera pas inutile, croyons-nous, de rappeler en quelques mots quelles sont les qualités que doit posséder ce nouveau parti.

L'union de toutes les forces susceptibles de travailler à la prospérité de notre pays est une des conditions essentielles pour aboutir à un résultat pratique. C'est pourquoi il faut que libéraux et conservateurs sachent faire taire leurs aspirations personnelles pour ne voir qu'un objectif : la réalisation du programme élaboré en commun.

Que les libéraux laissent de côté ces vieilles querelles religieuses qui, jusqu'ici, ne leur ont apporté que déboires et ont fait le jeu d'adversaires pas mal tartufes. Qu'ils se placent sur le terrain économique et des revendications populaires, le seul possible chez nous, et celui du programme en question.

Rien ne les empêchera alors, et ils seront en meilleure position pour le faire, de protester contre certains abus qui se passent dans nos campagnes au nom de la religion, quoiqu'elle n'ait rien à y faire. Ils auront, par exemple, le droit de s'élever contre les dépenses folles que certains curés de villages occasionnent à leur paroisse par leur manie des grands-deurs, des tours ou même des cathédrales, les unes et les autres en dehors de toutes proportions avec les ressources et la population de leur paroisse.

Dans ces conditions, la voix de ces libéraux honnêtes aura beaucoup plus d'écho et ils auront vraiment bien mérité de leurs concitoyens. Mais, de grâce, laissons en paix la religion et le prêtre qui remplit dignement son saint ministère, d'amour et de charité. Tous deux méritent notre respect.

Et vous, conservateurs, soyez raisonnables; ne cherchez pas à tirer toute la couverture de votre côté. Ne craignez pas, dans les élections, de mettre

en pratique cette représentation proportionnelle inscrite dans le programme de l'Union démocratique.

En agissant ainsi, vous donnerez tort à certaines mauvaises langues qui voudraient voir une ressemblance entre vous et certain petit animal de la fable, s'y entendant à merveille pour manger les marrons qu'il n'a pas retirés du feu.

Que l'on sache bien que l'esprit de justice anime chacun. Nous arriverons alors à l'union complète, basée sur la confiance réciproque entre les diverses fractions du nouveau parti, et nous pourrions ainsi aller carrément de l'avant.

Et nous tous, pratiquons la charité; ne critiquons pas sans cesse les actes de nos amis politiques et disons-nous bien que nous sommes tous sujets à erreur. Cherchons plutôt à soutenir nos chefs qu'à nous retirer sous la tente à la première contrariété.

La sagesse politique est une autre condition de réussite pour l'Union démocratique, car à qui prétend réformer, il sied d'être plus prudent et plus avisé que l'adversaire plongé dans les abus. C'est pourquoi il est nécessaire que nous ne nous lancions pas dans les aventures, mais que nous nous contentions de présenter au peuple des choses justes, réalisables et profitables à tous, et pour cela tenons-nous-en à notre programme simple et net. Un parti qui suivra cette voie est presque sûr de forcer les électeurs à la réflexion, ce qui est déjà un grand pas, et de les amener de là tout naturellement à la confiance.

La persévérance est également un élément du succès de notre Union, et c'est pourtant la qualité qui manque le plus aux Fribourgeois, dit-on. Eh bien, il s'agit de réformer ça tout d'abord, de lutter contre le repos dans lequel on se prélassait sans l'avoir mérité.

Que nous tous, membres de l'Union démocratique, donnions une somme continue d'efforts. Ne croyons pas avoir assez fait quand nous aurons assisté une fois l'an à une assemblée, voté des résolutions, nommé un comité.

Non! il faut que nous travaillions constamment au succès de nos revendications, dans nos courses, dans nos promenades. Faisons-nous apôtres; avec les compagnards, discutons de leurs desiderata et des moyens

vingtaine de mille francs. Voilà, monsieur, ce qui m'a frappé de folie... car c'est la folie... la folie...

— Une dernière fois, madame, aviez-vous conçu le projet de tuer ou de rendre avengle la maîtresse de votre mari?

— Jamais, jamais, je le jure devant Dieu, cette pensée abominable n'a germé dans mon esprit.

Mme de Chantereins fut ensuite entendue. Sa liaison avec M. de Montbriand était publique. Elle ne pouvait nier. Elle répondit docilement aux questions qui lui furent posées. Morte, affaissée, elle ne se révoltait pas. Elle avait perdu tout ressort. Elle ne souffrait plus de ses blessures, mais elle savait sa beauté à jamais perdue et ce qui augmentait son remords, son intime malaise, c'est qu'elle avait conscience d'avoir mérité le châtimeut, c'est qu'elle devinait que personne ne la plaignait; c'est qu'à son arrivée devant la Cour, elle n'avait entendu qu'un mouvement de curiosité, pas un mouvement de pitié!

La cause devait prendre deux jours. L'audience fut renvoyée au lendemain pour les plaidoiries et le verdict. La seconde audience fut très belle, aussi courue que la première. Le procureur de la République résuma le procès, en prenant pour thème que nul n'a le droit de se faire justice soi-même, quelle que soit la bonté de sa cause. La parole fut ensuite donnée à l'avocat. L'avocat, c'était maître Lachaud. Nous citons mot pour mot son exorde que nous avons pris dans la Gazette des Tribunaux :

« Messieurs, vous avez pleuré hier, et j'ai pleuré comme vous. Ne nous défendons pas de ces larmes. Elles sont comme le premier hommage rendu à la vertu de cette jeune femme qui a été le modèle des épouses et des mères. Oui, ce procès restera le procès unique. Et s'il était possible de réhabiliter ce siège d'infamie, la présence de Mme de Montbriand lui donnerait l'honneur qu'il n'a jamais eu. »

Il y avait dans l'auditoire un profond silence que troublaient seuls les sanglots étouffés de Geneviève.

« La voici, la grande leçon de morale. Elle est dans le pro-

de les réaliser! Que personne ne lâche pied! Mais, au contraire, que tous frappent d'estoc et de taille, que tous se tiennent sur la brèche, toujours, que ce soit un an, deux ans, trois ans, dix ans même, jusqu'à ce que l'ennemi, c'est-à-dire l'autoritarisme gouvernemental, crie miséricorde.

Voilà seulement comment nous obtiendrons la victoire.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Congrès internationaux. — En 1892, le Conseil fédéral avait, on le sait, invité les gouvernements de tous les pays civilisés à se faire représenter à une conférence diplomatique qui s'occuperait de la création d'une union internationale pour la publication des traités conclus entre les divers Etats. Ont accepté jusqu'à ce jour l'invitation à cette conférence : la France, la Russie et l'Italie. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'ont pas encore pris de décision définitive à cet égard.

Emprunt fédéral. — Le Département des finances fait connaître que l'emprunt de 20 millions, autorisé par les Chambres fédérales, va être mis en souscription. Les obligations sont de 1000 fr. portant intérêt à 3 1/2 % dès le 20 février, coupon semestriel payable les 31 mars et 30 septembre. Les souscripteurs sont assurés que l'emprunt ne sera pas dénoncé avant 10 ans. Le terme extrême de remboursement est fixé au 31 mars 1918. Un syndicat de banques s'est chargé de l'opération; la Banque cantonale vaudoise en fait partie.

Banque fédérale. — La Banque fédérale a réalisé en 1893 un bénéfice net de 1,085,000 fr.

Congrès d'hygiène. — Le Conseil fédéral a choisi comme délégués de la Suisse au congrès international d'hygiène, de cette année, à Buda-Pesth : MM. le D^r Guillaume, directeur du bureau fédéral de statistique; le D^r Schmid, directeur du bureau fé-

« cès : Vous avez donné à Mme de Montbriand la cour d'assises, comme récompense de ses souffrances et de ses vertus, mais le mari et sa maîtresse comparaissent devant la cour d'assises du monde! »

Maître Lachaud refait l'histoire que nos lecteurs connaissent. L'émotion grandit à chacune de ses périodes.

Et à voix basse, avec un large geste vers Geneviève, semblant vouloir la protéger, la consoler et l'absoudre, il termine :

« Messieurs les jurés, vous ne la ferez pas descendre, cette mère, vous l'acquitterez pour l'exemple, et nous nous découvrirons devant cette noble et sainte femme, la seule qui doive jamais sortir de la cour d'assises sans une tache, sans un amoindrissement, grandie, au contraire, s'il est possible, dans l'estime de tous! »

Des applaudissements unanimes accueillent cette péroraison. Après le résumé impartial du président, le jury entre en délibération.

Il revient presque aussitôt. Le chef du jury se lève et prononce le verdict d'une voix vibrante :

— Non, l'accusée n'est pas coupable! Geneviève rentre au bras de son père. Des cris, des bravos, des applaudissements saluent son apparition. La pauvre femme pleure toujours, des sanglots brisent son frère corps. C'est trop pour sa délicatesse... Tant d'émotions la tuent. Le président lui annonce qu'elle est acquittée, qu'elle est libre.

Trinque l'emmène bien vite à travers la foule massée pour la voir sortir, et qui s'écarte avec respect.

Hors du palais, Trinque fait signe à son cocher de s'approcher. Mais au moment où Geneviève va monter dans la voiture, un homme s'avance. Il est pâle et il tremble.

C'est Turgis...

Elle sourit tristement et lui tend les deux mains.

Il les réunit dans les siennes, les porte à ses lèvres, puis il disparaît sans avoir dit un mot!...

déral d'hygiène publique; le D^r Murset, adjoint du médecin en chef de l'armée; le D^r Schüler, inspecteur fédéral des fabriques; le colonel Potterat et le D^r Hess, professeur à l'école vétérinaire de Berne.

Zurich. — 1200 ouvriers en bâtiments, à Zurich, ont voté une résolution par laquelle ils s'engagent à obtenir la journée de 9 heures et un minimum de salaire de 60 centimes. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils se mettront en grève.

Argovie. — Les sociétés industrielles argoviennes se prononcent pour l'acceptation de l'art. 34 ter qui sera soumis au peuple suisse le 4 mars.

Tessin. — Lundi soir ont eu lieu dans diverses villes du canton, ainsi à Bellinzzone et à Mendrisio, des banquets commémoratifs de la victoire des radicaux aux élections du Conseil d'Etat de 1893. Ce furent ces élections, on s'en souvient, qui préludèrent à la série des victoires du parti radical tessinois.

Vaud. — La Société de Vevey pour construction mécanique a décidé de fermer ses ateliers, en raison de l'absence d'acheteurs. Après avoir renvoyé 200 ouvriers, il y a quelques mois, cette société jette aujourd'hui sur le pavé les 60 derniers, tous pères de famille. C'est une véritable catastrophe.

— Au second tour de scrutin, pour l'élection de trois députés de Lausanne au Grand Conseil, les trois candidats ouvriers, MM. Gavillet, garde-frontière; Blanc, typographe, et Péneveyre, serrurier, tous trois hommes capables et sérieux, sont élus.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — A la Chambre, après un discours de M. Viger, contre le projet Jaurès, ce dernier a été rejeté par 481 voix contre 52. Puis, par 401 voix contre 103, la Chambre a repoussé les droits gradués sur les blés, proposé par M. Méline et combattus par le gouvernement.

M. Jourde annonce qu'il questionnera le ministre des finances sur les agissements de certains financiers français qui ont prêté de l'argent à des Allemands pour permettre à ceux-ci de provoquer la hausse factice de la rente italienne.

— La Chambre française a voté un droit de 7 fr. par 100 kg. sur les blés.

— Le poète José Hérédia, né à Cuba, a été élu membre de l'Académie française.

— La rente italienne est toujours en hausse. L'agent de change Thauveret, de Lyon, qui était engagé pour 1,400,000 fr. dans une spéculation de baisse, a dû suspendre ses paiements.

On croit imminente la faillite de nombreux bauxiers de Paris.

— L'exposé des députés de la Haute-Savoie consacre 40 pages à l'histoire des traités. Il prétend que les traités de 1803 et de 1815 sont caducs et que la Confédération suisse les considère comme tels, puisque, par ses mesures douanières à l'égard de la zone, elle les viole ouvertement.

— Une bombe a éclaté lundi dans une chambre d'un hôtel meublé, rue Saint-Jacques, N° 61, à Paris.

Et dans la voiture, quand ils sont enfin seuls, loin des regards de la foule sympathique, Tringue l'entoure de ses bras, couvre son front de baisers :

— Nous fuirons, dit-il... nous fuirons loin, très loin... Je ne veux pas que tu restes dans ce pays plus longtemps... N'est-ce pas, chère enfant?... N'est-ce pas, Geneviève?...

Mais elle ne répond rien.

Il la regarde et se tait à son tour...

Elle s'est brusquement endormie, sur la poitrine du vieillard, d'un sommeil profond.

DEUXIÈME PARTIE

I

Cinq mois se sont écoulés. Le procès de Châteauroux est oublié.

Dans l'interval, Mme de Montbriand a demandé et obtenu la séparation de corps et de biens. Hector n'a pas donné de ses nouvelles. On a su que le renseignement de M. de Turgis était exact. Le comte se trouvait en Amérique au moment où sa femme passait en cour d'assises. Qu'y faisait-il? Comment y vivait-il?... Tout le monde l'ignorait. Il n'avait écrit à personne. Peut-être était-il rentré en France, mais il s'y cachait à tous ses amis, car aucun d'eux ne l'avait vu.

Mme de Chantreine avait quitté la France. Elle s'était installée en Angleterre où elle s'adonnait à son goût pour la chasse. Elle avait vendu Rochevaux et toutes les propriétés qu'elle possédait dans les alentours.

Tringue s'était imaginé que Montbriand l'avait rejointe en Angleterre, et non point qu'il y fût intéressé, mais afin de savoir à quoi s'en tenir, il avait fait prendre discrètement quelques informations. Il se trompait, Rolande vivait seule, retirée, en sauvage. Elle n'avait pas revu Hector.

Tringue n'avait pas eu de peine à décider Geneviève à demander la séparation. Elle voulait, à tout prix, reconquérir

L'engin avait été laissé par un voyageur qui était arrivé dans la matinée, puis était sorti après un court séjour. La femme Calabresi, propriétaire de l'hôtel, ne voyant pas revenir son client, a voulu ouvrir la porte de la chambre qu'elle lui avait donnée. Mais, rencontrant de la résistance, elle a cru devoir prévenir son mari qui a appelé un agent. Tous trois, c'est-à-dire M. et Mme Calabresi et l'agent, accompagnés d'un voisin, sont montés ensemble pour ouvrir la chambre. Comme l'agent ouvrait la porte, un engin, semblable par sa forme à une boîte de sardines, est tombé et a éclaté, blessant la femme Calabresi, l'agent et le voisin, lesquels ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. Le préfet de police s'est rendu immédiatement sur les lieux.

Mme Calabresi a succombé à ses blessures.

La police a arrêté l'anarchiste Bastard, demeurant à St-Denis, accusé d'être l'auteur de l'explosion de lundi.

— Sous ce titre : *A Carnot le tueur*, les anarchistes de Londres ont fait imprimer un papier qui est parvenu aux compagnons, encarté dans les journaux anglais; cet article dit, entre autres choses :

« Carnot, tu peux t'entourer de mouchards en bourgeois, de policiers en livrée; tu peux te terrer de terre dans ton repaire de bandits, rien n'y fera. Sadi le tueur, la justice du peuple ira t'y frapper s'il le faut, car c'est maintenant ta peau qu'on va visser. Tu as eu la tête de Vaillant, nous aurons la tienne, président Carnot. »

— M. Renier, gendre de M. Elysée Reclus, avait établi dans sa ferme de Tarzout, près de Tenet et de Cavaignac, le quartier général des anarchistes d'Algérie. M. André Reclus l'avait rejoint dans cette sorte de Mecque de l'anarchie. M. Lavigne, procureur général de la République à Orléansville, a voulu procéder à une perquisition à Tarzout; ce n'est pas sans peine qu'il est venu à bout de son projet. En effet, de véritables postes armés défendaient l'approche du refuge de Reclus, et les habitants de Cavaignac avaient mission d'empêcher les curieux d'y arriver. Néanmoins, la justice a réussi à forcer tous les obstacles et elle a fait à Tarzout une véritable raffe en hommes et en papiers. L'existence d'une association criminelle a été mise en évidence et cinq anarchistes, dont un Russe et un Espagnol, ont été arrêtés.

— On continue à trouver, à Paris et en province, des bombes et autres engins explosifs.

Italie. — Le comte Bernardi, habitant un palais de la place Pradavalle, à Vérone, bien connu de la population, vient de se faire sauter la cervelle avec un fusil de chasse. Il ne voyait que la meilleure société de Vérone; toutefois, il s'était mis en évidence par ses opinions socialistes, c'est à ce point que le club auquel il appartenait l'avait exclu. Le comte Bernardi avait 54 ans.

— La Chambre italienne a élu président M. Biancheri par 191 voix contre 187 données à M. Zanardelli. On commente vivement cette élection.

Allemagne. — Mardi a été célébrée à Kiel, au milieu d'une nombreuse assistance, la cérémonie funèbre en l'honneur des victimes de la catastrophe du *Brandenburg*. Trente cercueils précédaient le cortège qui était des plus imposants et auquel s'étaient jointes les délégations de marins des autres villes et

sa liberté et enlever à son mari tout pouvoir sur son enfant. La séparation fut prononcée en 1882. Déjà, à ce moment, était organisée la campagne qui devait aboutir au rétablissement du divorce. Le père Tringue s'en était expliqué avec sa fille :

— Il est possible que le divorce soit voté, et tu l'obtiendras d'autant plus facilement que la séparation est en quelque sorte un acte préparatoire. Tu ne regretteras pas le nom que tu portes?

— Non. Le jour même où j'aurai cessé de m'appeler comtesse de Montbriand, il me semble qu'il y aura un lien de plus entre mon fils et moi, et que je lui appartiendrai davantage.

Le père Tringue avait depuis longtemps retrouvé sa gaieté. Il dit en riant :

— Et tu ne seras vraiment heureuse...

— Heureuse, mon père? fit-elle avec un léger soupir.

— Je veux dire : tranquille, que lorsque tu seras divorcée!

Le divorce, vois-tu, fait cesser, bien plus complètement que la séparation, les effets de la puissance maritale. La femme redevient capable comme si elle n'avait jamais été mariée; elle recouvre l'entier exercice de ses droits civils. Ecoute ceci : elle peut contracter, acquérir, aliéner, faire le commerce, sans autorisation, au même titre que toutes les autres femmes de son âge; elle recouvre la libre disposition de sa personne. Et lorsque les larmes sont séchées; lorsque sont oubliées les anciennes douleurs, eh bien, il n'y a pas que des gredins en ce monde, et un second mariage...

— Elle l'arrêta d'un geste. Et souriant, elle aussi :

— En attendant, je ne suis que séparée; l'on ne fait seulement que parler du divorce. Et déjà votre imagination vous emporte! Puis, mon père, à quoi me serviraient toutes ces libertés que vous prenez plaisir à m'énumérer? Je puis acquiescer ou aliéner, dites-vous? Aliéner?... Je ne possède plus rien, ni de la fortune de mon mari, ni de ma dot. Acquiescer?... Impossible, puisque sans vous, mon père, je serais dans la gêne.

de nombreuses corporations, ainsi que différentes sociétés. Au cimetière de la garnison, où a eu lieu l'inhumation, deux aumôniers de la marine ont prononcé d'émouvants discours. La foule était très recueillie et très émue.

— L'empereur a rendu, lundi, à Bismarck, la visite que celui-ci lui avait faite à Berlin. Sa Majesté est partie par train spécial à 2 h. 20 pour Friedrichsruhe. Une foule considérable de Berlinoises s'est rendue à la gare et a acclamé l'empereur au départ.

Autriche-Hongrie. — Johann Strauss, le roi des valseuses, célébrera le 15 octobre prochain le 50^e anniversaire de sa carrière artistique. C'est le 15 octobre 1844 que le célèbre compositeur viennois a dirigé pour la première fois un orchestre à l'établissement Dommayer, dans un faubourg de Vienne. De grandes solennités sont organisées pour cette circonstance dans la capitale de l'Autriche.

— Un drame épouvantable s'est passé vendredi dernier, à Rukesy, un petit village situé près de Temesvar en Hongrie.

Une pauvre vieille femme, Thérèse Kleitsch, était soupçonnée d'avoir « jeté un sort » sur les étables de ses voisins dont le bétail avait succombé à une épi-zootie.

La vengeance a été terrible : la malheureuse a été littéralement crucifiée. L'instruction judiciaire n'a pas amené jusqu'ici la découverte des auteurs de cet abominable forfait.

Angleterre. — Le *Times* dit que les anarchistes se sont groupés dans le nord de l'Angleterre probablement pour la fabrication d'engins. Le *Daily News* dit que la police sait que les anarchistes ont fabriqué de nombreuses bombes à Londres ces derniers temps et qu'il n'y manque que les mèches.

Brésil. — On confirme le combat de Nictheroy. Les insurgés en sont sortis victorieux; ils se sont emparés de 14 canons et ont brûlé l'arsenal. Leurs pertes ont été de 272 hommes, celles des gouvernementaux de 728.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 20 février 1894. — Le Conseil décide que le ban général imposé sur le bétail de la commune d'Estavayer, par l'arrêté du 9 janvier dernier, sera levé à partir du 25 février courant. La question des foires et marchés au bétail d'Estavayer est réservée.

— On ratifie la décision prise par l'assemblée communale de Charmey, de concéder à la Société électrique de Bulle le terrain nécessaire à l'établissement des installations électriques dans cette localité.

— La commune de Corserey est autorisée à acquiescer divers immeubles.

— On accepte la démission de l'abbé P. Schuwey, en sa qualité de directeur de l'école secondaire du district de la Gruyère, avec remerciements pour les services rendus.

— On décide de compléter l'administration spéciale de la commune de Dompierre par la nomination des deux nouveaux membres suivants :

— Voilà ce qui te trompe. Nous sommes encore riches. D'abord, nous avons le commerce des hallebardes qui marche toujours. Tiens, hier, j'ai commandé un lot d'armes du quatorzième siècle, qui sont achetées d'avance. C'est de la poutille courante, mais l'antique, le vrai, continue d'être cher. Je cherche un acquéreur pour ma boutique. J'en ai assez. Je veux vivre auprès de toi, pour tes enfants. Et cet acquéreur, je le trouverai vite. Avec le prix du fonds et ce qui me reste de fortune, nous réaliserons aisément quatre ou cinq cent mille francs. Ce n'est pas la misère. Je t'achèterai un bon petit commerce, facile à exploiter. Je serai ton in-tendant. Ça marchera seul. Laisse-moi faire.

— Que vous êtes bon!

— Tu me l'as toujours dit, fillette, et je n'en ai jamais douté.

Le père Tringue exécutait vite les résolutions prises. Le fonds fut vendu, la fortune réalisée. Geneviève avait quitté La Motte-Fenilly et vivait à Paris, auprès du marchand d'armes. Celui-ci n'avait même pas voulu l'emmener à la Rossière, dans la crainte des souvenirs; il lui annonça un soir :

— Tu t'ennies. Tu n'es pas d'un tempérament à rester inoccupée. Moi, d'autre part, je ne suis pas encore assez vieux pour prendre ma retraite. Je t'ai trouvé un emploi et à moi aussi.

Et il lui montra l'acte d'acquisition d'une verrerie en plein rapport, dans les environs de Lille, sur la Deule.

— Tu m'as dit, certain jour, que tu ne voulais rien qui te rappellât le passé — et que tu désirais vivre en une contrée dont le paysage même serait différent de celui auquel tes yeux s'étaient habitués, du haut de ton balcon de pierre, à La Motte-Fenilly. Partons.

Un mois après, ils étaient installés à Clermaret.

(A suivre.)

MM. Mottaz, Pie civil.

Nécrologie. — l'âge de 79 ans, M... leur postal, et qui service de la Confé... toute sa vie un exe... citoyen libéral. Qu'

L'Union annon... tre et sanglante n... Cugy et d'être nom...

Voilà assurément... dore aussi habile q...

Mais il ne nous... mination est un in... tion fribourgeoise.

GR

Questions so... en maintenant aux... ment à ces questi... monopole du tabac... ment médical grat... tons du produit de... par tête de popul...

Que l'on établis... mettrai, mais non... les pétitions qui c... des soins médicaux... abstention de la q... duit du nouveau...

Examinateurs comm... Les bons médecins... attache; ils ne se... tel cantonnement...

decins ne posséda... au contraire bien... der les habitants...

an. Ils seront mép... ront à leur tour d... d'empêcher leur t... là seul qui aura d... par un médecin d... qu'aujourd'hui. C...

ché.

Quant à la répu... des douanes, j'est... sions plus élevées...

caisses cantonales... gestions. Son but... patrie, le maintie... riser pécutièrem...

néral qui ne saur... tons seuls.

Jusqu'ici, je n'... maintenant de pr... gement des classe... de la campagne...

nationale, généra... serait appliquée... règlements fédér...

institution serait... 1^o le monopole...

2^o prélèvement... douanes;

3^o le produit d... suisse, cela en su... rance.

Une institutio... dée que l'obligat... ments contre l'in... dies.

Cette assuranc... de rentes, soit ex... meubles bâtis ou...

CERCLE DES... Dimanche 2... à 8 h...

Conféren... de M...

Soins à don... Invitation cordi... surtout aux mères... [17]

Gypserie, pei... S. Borr... Travail... Prix...

MM. Mottaz, Pierre; Músy, Isidore, officier d'état civil.

Nécrologie. — Mardi est décédé à Fribourg, à l'âge de 79 ans, M. Fr.-Jos. Frœlicher, ancien facteur postal, et qui avait été pendant 34 années au service de la Confédération. Le père Frœlicher a été toute sa vie un excellent employé et un brave et fidèle citoyen libéral. Qu'il repose en paix!

L'Union annonce que le gendarme Droux, d'illustre et sanglante mémoire, vient d'être cantonné à Cugy et d'être nommé appointé.

Voilà assurément un grade qui convient à un Pandore aussi habile que Droux dans l'art de pointer.

Mais il ne nous en semble pas moins que cette nomination est un insolent défi jeté à toute la population fribourgeoise. Après celle-là, tirons l'échelle!

GRUYERE

Questions sociales. (Suite et fin.) — Venons-en maintenant aux sujets qui se rattachent directement à ces questions dans notre pays, à savoir le monopole du tabac destiné à nous doter du traitement médical gratuit et de la répartition par cantons du produit des douanes à raison de deux francs par tête de population.

Que l'on établisse le monopole du tabac, je l'admets, mais non pour servir à l'usage demandé par les pétitions qui circulent à ce propos. La gratuité des soins médicaux est impraticable, tout en faisant abstention de la question de la dépense que le produit du nouveau monopole ne pourra pas couvrir. Examinons comment les choses pourront se passer. Les bons médecins voudront rester libres de toute attache; ils ne se laisseront pas parquer dans tel ou tel cantonnement. Ils doubleront leur tarif. Les médecins ne possédant pas la confiance publique seront au contraire bien contents de médicamenteusement tailler les habitants d'une contrée au prix de tant par an. Ils seront méprisés de leurs collègues et se ficheront à leur tour de leurs malades. Ils se contenteront d'empocher leur traitement. Il en résultera que celui-là seul qui aura de l'argent pourra se faire soigner par un médecin de son choix et beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. Ce sera juste le contraire du but cherché.

Quant à la répartition de deux francs du produit des douanes, j'estime que la Confédération a des missions plus élevées à remplir que celle de grossir les caisses cantonales mises à sec ensuite de mauvaises gestions. Son but est d'assurer l'indépendance de la patrie, le maintien de l'ordre à l'intérieur et de favoriser pécutièrement les grandes œuvres d'intérêt général qui ne sauraient être entreprises par les cantons seuls.

Jusqu'ici, je n'ai fait que critiquer, à mon tour maintenant de proposer aussi mon remède au soulagement des classes laborieuses, tant des villes que de la campagne. C'est la création d'une assurance nationale, générale et obligatoire. Cette assurance serait appliquée par les cantons suivant des lois et règlements fédéraux à établir sur la matière. Cette institution serait subventionnée par :

- 1° le monopole du tabac;
- 2° prélèvement d'un tant % sur le produit des douanes;
- 3° le produit des billets de la banque nationale suisse, cela en sus des paiements des polices d'assurance.

Une institution pareille ne serait pas plus hasardeuse que l'obligation d'assurer le mobilier, les bâtiments contre l'incendie et le bétail contre les maladies.

Cette assurance nationale serait desservie au moyen de rentes, soit en espèces ou par la jouissance d'immeubles bâtis ou de terrains cultivables, ou encore

au moyen de combinaisons de ces différents revenus. Ces rentes seraient reversibles sur les veuves et orphelins (pères et mères infirmes) à la mort des assurés jusqu'à ce que les enfants puissent se suffire à eux-mêmes et se réassurer à leur tour. Les riches n'y perdraient rien, puisque tous y auraient les mêmes droits et avantages. Au contraire, ils jouiraient du sentiment né de la certitude que leurs enfants ne tomberont pas dans la misère ou même dans l'abjection qui sont trop souvent la suite des revers de fortune.

J'aurai encore un vœu à formuler; c'est la création d'un bureau international de renseignements sur les produits de l'agriculture et de l'industrie qui favoriserait le commerce honnête et loyal en mettant fin aux exploits des grands agioteurs et tripoteurs qui spéculent sur la misère de leur prochain. Ce bureau servirait, en outre, de régulateur entre la production et la consommation.

En finissant, je me permettrai de sortir un peu de la question en faisant remarquer que, dans nos affaires fédérales, le chiffre de 50,000 signatures pour le referendum ou l'initiative n'est pas suffisant. Il faudrait l'élever à 150,000, afin que les politiciens ne puissent pas en abuser. Car l'abus finira par discréditer et avilir ces belles conquêtes de la démocratie. J. S.

La « Liberté » et les chevaliers d'industrie. — Dans son article d'hier, où la Liberté met en garde le public contre certains courtiers qui s'en vont dans nos campagnes offrir de beaux certificats colorés donnant droit à des quarts d'obligations à lots françaises, ce journal se permet d'invectiver la presse de l'opposition par l'entrefilet suivant :

« Notre presse d'opposition, qui veut passer pour si intelligente et patriote, et qui l'est en réalité si peu, ferait mieux de mettre le public en garde contre ces chevaliers d'industrie, exploités du pays, que de combattre incessamment la loterie de l'Université, organisée correctement, sous la surveillance des autorités, dans un but d'utilité publique au profit de notre canton. »

Nous ferons simplement remarquer à la Liberté que nous n'avons pas attendu son initiative pour prévenir le public contre les attaques faites à la bonne foi de ce dernier par les exploités du dehors. Seulement, nous lui dirons que, dans notre beau pays de Gruyère, il est parfois fort coûteux de se mettre les chevaliers d'industrie à dos.

Ainsi, le 16 octobre 1889, la Gruyère reproduisait un entrefilet de la Revue attirant l'attention du public sur un certain sieur Bourdel, à Paris, qui offrait à gagner 150 fr. par mois et à domicile pour écritures, copies, dépôts, etc., et qui, après avoir réclamé des fonds aux personnes qui lui écrivaient, ne leur répondit plus, une fois l'argent expédié.

Ce sieur Bourdel déposa une plainte en calomnie contre les mains de M. le préfet Duvillard qui s'empressa de la transmettre au tribunal de la Gruyère. Cité devant cette autorité, nous avons apporté comme pièces convaincantes pour notre bon droit le numéro de la Revue d'où nous avions extrait notre entrefilet, plus un numéro du Journal de Fribourg publiant une lettre du syndic de Vallaman, dans laquelle celui-ci se plaignait d'avoir été victime de ce chevalier d'industrie.

Après une longue heure de délibération, le tribunal de la Gruyère nous libéra, il est vrai, de la plainte en calomnie et injures publiques, mais nous mit les frais sur le dos. Vous voyez, chère Liberté, qu'il en coûte quelquefois de dévoiler les pièges tendus à la bonne foi du public. Tout ce que nous demandons, c'est que, dans votre campagne contre ces vendeurs de billets à lots, vous trouviez des juges moins sévères.

Peut-être la Liberté sera-t-elle curieuse de savoir les dispositifs de ce fameux jugement; dans ce cas, nous regrettons de ne pouvoir satisfaire sa curiosité, car, malgré plusieurs demandes formulées, le greffe

du tribunal n'a pas encore eu le loisir de nous les fournir.

Conférence. — Nous apprenons que dimanche 25 courant, à 8 h. du soir, le Cercle des Arts et Métiers fera donner dans ses locaux une conférence par M. le Dr Bisig sur les soins à donner aux enfants.

Nous espérons qu'un public nombreux et surtout les pères et mères de famille tiendront à s'instruire sur ce sujet plein d'actualité par ce temps d'épidémies infantiles.

Nous souhaitons bon succès à l'honorable conférencier.

Métiers et arts industriels. — Dans sa réunion hebdomadaire de lundi prochain, la Société des métiers et arts industriels de la Gruyère discutera l'attitude à prendre dans la votation du 4 mars. Les membres sont priés d'y assister nombreux et de préparer leurs arguments pour ou contre le projet de révision de la Constitution fédérale.

Ordre du jour :
8 heures. Lecture des journaux professionnels.
9 heures. Question de la révision. (Communiqué.)

Epidémie. — Bon nombre de personnes souffrent, dans notre contrée comme partout ailleurs, de l'influenza. Du côté de Bellegarde, la diphtérie régnait surtout parmi les enfants. Mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on aurait constaté, à Bulle, un accès de rage chez quatre vieilles filles et qu'on aurait fait venir un spécialiste de l'Institut Pasteur pour soigner une personne qui aurait été fort maltraitée par ce dangereux quatuor.

CHRONIQUE AGRICOLE

Situation. — Favorisés par le temps, les travaux de préparation pour les semailles de printemps ont pu se poursuivre pendant cette dernière semaine. Les labourages se font sans qu'on ait besoin cette année d'attendre que les terres soient essuyées. A ce point de vue, la situation est toujours aussi mauvaise, les fosses et les puits menaçant, s'il ne survient pas de pluies, de tarir encore pendant une grande partie de l'année.

Il serait grand temps pour les pays d'herbages qu'il tombe un peu de pluie et que le sol soit détrempé à fond avant l'arrivée définitive des beaux jours.

Les nouvelles des récoltes en terre sont toujours bonnes. Partout les céréales d'automne sont en avance. (Journal d'agriculture suisse.)

Un teint frais, des lèvres roses,

un bon appétit, nouvelles forces, santé et vigueur, tels sont les résultats qu'on obtient depuis vingt ans avec la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez. Le seul primé à Paris 1889, Prescrit journellement par de nombreux professeurs et médecins.

Des milliers de brillantes cures autorisent à le recommander en toute confiance.

Refusez les contrefaçons dont l'effet est inconnu, et demandez dans les pharmacies et bonnes drogueries le Cognac Golliez à la marque des Deux palmiers, en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. Vente en gros : Pharmacie Golliez, Morat. [402]

Toile-coton, 120 cm. de large, le mètre à 38 cent.,

puis un grand choix de qualités et largeurs en toiles fines écruées, blanchies, imprimées et teintes, depuis 20, 27, 34, 39, 42, 45 c. le mètre, pour linge de corps, de lit et de ménage. Flanelles, molletons, piqués, oxford en laine et coton pour robes chaudes de dames et enfants, jupons, blouses, en centaines de dessins et qualités, depuis 60 c. le m. — Echantillons promptement franco. Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Abonnements à LA GRUYERE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	> 2 50	6 mois . . .	> 5 —

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Dimanche 25 février courant, à 8 heures du soir :

Conférence gratuite

de M. le Dr BISIG sur les

Soins à donner aux enfants.

Invitation cordiale à tous les membres et surtout aux mères de famille. [117] La Commission.

Gypserie, peinture et décoration. S. Borri & A. Papa, BULLE

Travail prompt et soigné. Prix très modérés. [122]

Cordonnier.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de s'établir à BULLE, rue du Moléson, maison d'Isidore Genilloud. Il se charge de faire tous les raccommodages qu'on lui apportera, ainsi que souliers neufs sur mesure. Il ira aussi en journée. Ouvrage prompt et soigné, au plus bas prix possible. Se recommande

Jordan, cordonnier, 118] fils d'Auguste, aiguiseur de scies.

A vendre :

Deux grandes belles banques en bois dur, avec tiroirs, pouvant servir à tous genres de commerce. [106] S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle.

La charmante propriété

de LA TOUR ayant appartenu à feu Tiburce Bosson, est à vendre ou à louer. Entrée prochainement. [119] S'adresser à Louis DESMOLLES, à Bulle.

Perdu :

Dans la journée de jeudi, à Bulle, la somme de 300 fr. en trois billets de banque de 100 fr. Rapporter contre bonne récompense au bureau du journal. [127]

Une fille

de 16 ans, forte et robuste, désirerait entrer de suite pour apprendre à faire la cuisine, de préférence dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal. [128]

A LOUER

Deux jolies petites chambres meublées ou non meublées, situées au soleil levant. S'adresser au bureau du journal. [121]

A louer :

L'ancienne usine à gaz de Bulle et ses dépendances. [103] S'adresser à M. Eugène GLASSON, syndic.

A louer :

Un logement composé de 2 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser au bureau du journal. [105]

A louer :

Un joli logement de trois chambres avec cuisine et dépendances. — S'adresser à Vve GREMAUD, notaire, Bulle. [97]

ainsi que différentes garnisons, où a eu lieu la marine ont pris. La foule était très re-

lundi, à Bismarck, la visite à Berlin. Sa Majesté à 2 h. 20 pour Fribourg. Le défilé de Berlin s'est terminé l'empereur au départ.

Johann Strauss, le 15 octobre prochain le triomphe artistique. C'est le compositeur viennois qui a dirigé l'orchestre à l'établissement d'un faubourg de Vienne. Organisées pour cette circonstance l'Autriche.

Le 15 octobre s'est passé vendredi à ce village situé près de

Thérèse Kleitsch, était sorti sur les étalles de la ville succombé à une épi-

la malheureuse a été l'instruction judiciaire n'a ouvert des auteurs de cet

dit que les anarchistes du nord de l'Angleterre promotion d'engins. Le Daily que les anarchistes ont menés à Londres ces derniers que les mèches.

le combat de Nitheroy, victorieux; ils se sont brûlé l'arsenal. Leurs femmes, celles des gouverne-

FRIBOURG

du 20 février 1894. — un général imposé sur le bavayer, par l'arrêté du 25 février

prises et marchés au détail on prise par l'assemblée de concéder à la Société in nécessaire à l'établissement électrique dans cette loca-

erey est autorisée à ac-

tion de l'abbé P. Schuwey, de l'école secondaire du remerciements pour les

ster l'administration spé- ompierre par la nomination mbres suivants :

Nous sommes encore riches. ce des hallebardes qui marche andé un lot d'armes du quai- sées d'avance. C'est de la pa- us, le vrai, continue d'être ar pour ma boutique. J'en ai oi, pour tes enfants. Et cet Avec le prix du fonds et ce éaliserons aisément quatre ou pas la misère. Je t'achèterai à exploiter. Je serai ton in- isse-moi faire.

fillette, et je n'en ai jamais

ite les résolutions prises. Le isée. Geneviève avait quitté Paris, auprès du marchand pas voulu l'emmener à la Ro- enis; il lui annonça un soir : s d'un tempérament à rester ne suis pas encore assez vieux ai trouvé un emploi et à moi

acquisition d'une verrerie en s de Lille, sur la Deule. que tu ne voulais rien qui te désirais vivre en une contrée différent de celui auquel tes t de ton balcon de pierre, à

installés à Clermaret.

(A suivre.)

Etoffes soie pour robes de bal

et satins pour mascarades, 65 cent. le mètre

jusqu'à 20 fr. 50, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).
 Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 Foulards-soie > 1.50 > 6.55
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.85
 Bengallines-soie > 2.20 > 11.60
 Etoffe en soie écorce p. robe > 16.65 > 77.50
 Peluches-soie > 1.90 > 23.65
 Satin pour mascarades > .65 > 4.85
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50
 etc. — Echantillons par retour. [150]
 Fabrique de de soieries G. Henneberg, Zurich.

Mises publiques.

Le soussigné vendra en mises publiques, au comptant, **lundi 26 février**, de 3 à 4 heures après midi, à l'hôtel du Sapin, à Charmey, **trois cents billons** première qualité, déposant à la bifurcation des routes Charmey-Bellegarde et chemin du Gros-Mont.
 114] **ANDREY, notaire.**

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE

A BULLE
 L'assemblée générale des actionnaires du 18 courant a fixé le dividende pour 1893 à 5%, soit **10 fr. par coupon**, payable dès aujourd'hui à notre caisse à Bulle.
 Bulle, le 19 février 1894.
 110] **La Direction.**

Compagnie du chemin de fer BULLE-ROMONT

Dès le 1^{er} mars prochain, des billets d'abonnement, livrets personnels avec prix réduits, seront mis en vigueur sur la ligne Bulle-Romont.
 Pour tous renseignements, s'adresser aux guichets des gares du réseau.
 125] **L'Administration.**

MOULIN ÉLECTRIQUE

Le soussigné vient d'installer un petit **moulin universel** pour concasser et moudre le maïs, ainsi qu'une machine à compri-mer le blé, etc. Il se charge de concasser et de compri-mer à façon.
 Achat, échange de graines contre d'autres prêtes à être utilisées. Marchandises de premier choix; prix réduits.
 101] **Jos. CROTTI**

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Grains d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
 GROS ET DÉTAIL
 Prix très réduits. [17]
 Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Attention!
 Le magasin **BOSSON fils,** chapelier, à Bulle, est transféré à côté de la poste, à Bulle. [98]

ENGRAIS CHIMIQUES DE FRIBOURG

Agence de Bulle:
FRIGEL & WÄBER
 Louis Gapany, voyageur.
 Tous les jeudis, grande facilité pour les chargements, soit au magasin du camionnage, soit à l'entrepôt de la gare [126]

A VENDRE

La Chorale de Bulle met en vente le beau **chronomètre**, soit montre avec chaîne en or, qu'elle a gagnée à la tombola de la section fédérale de gymnastique de Bulle. Le tout est évalué à 500 fr. Les offres sont reçues par **CH. MOREL**, libraire, caissier de la société. [874]

GRAND DÉPOT DE BEAU GROS SON
 Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau **gros son**. Rabais important par wagon complet.
 722] **Casimir Pilloud**, dépositaire.

Dépuratif Golliez

ou
SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX
 préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et vices du sang, **dartres, glandes, éruptions** de la peau, **feux** au visage, etc.
 Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.
Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques**.
 Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.
 En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.
 Dépôts dans toutes les pharmacies. [755]

Produits de malt du Dr. Wander
 30 ans de succès.
 Diplômes et médailles.
 ZURICH
 Diplôme 1^{er} ordre.
 Prospectus dans toutes les pharmacies.

L'Union de Londres.
 Compagnie d'assurances fondée en 1714.
 Branche VIE
 Garantie réalisée: environ 50 millions.
 Assurances avec et sans participation aux bénéfices à primes très modérées.
 La part de bénéfices pour polices vie entière a représenté, pendant les 45 dernières années, une augmentation de plus de 1 1/2 % par an du capital assuré, soit **150 fr. par 10,000 fr.**
 Conditions des plus avantageuses, admettant:
 1^o Risques de guerre gratuits pour les assurés suisses.
 2^o Voyages et séjours à l'étranger.
 3^o Paiement immédiat des sinistres.
 4^o Paiement intégral en cas de suicide, si la police a été en vigueur pendant cinq années.
 5^o Point de frais de contrat et de médecin.
 Pour tout renseignement, s'adresser à MM.
F.-E. HUG, fabricant, Fribourg.
F. WILLENEGGER, gérant, Morat.
 538]

KRÜSI, fabrique de bandages, GAIS
 (canton d'APPENZEL)
 (d'une renommée universelle depuis 50 ans)
 se trouvera personnellement à **BULLE**, hôtel du Cheval-Blanc, **lundi 26 février**, de 8 à 10 heures du matin, afin de prendre gratuitement mesure pour ses bandages anatomiques et patentés.
N. B. Bandages les plus nouveaux pour les **affections des dames**, obésité, varices, etc., etc. Garantie absolue! [109]
Que personne ne néglige cette occasion gratuite!

Dernière liquidation
 au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.
 S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.
 814] **P. Brunisholz.**

C'est un grand avantage de pouvoir varier la nourriture des convalescents; pour cet usage, le **Pain de malt** et le **Zwi-back de malt** se recommandent en première ligne — et s'emploient beaucoup pour les petits enfants.
 En vente: **Boulangerie Bessner, Fribourg.** (H110F) [54]

Maçonnerie, gypserie, peinture. Travaux en ciment, etc.
F. MORA & FILS
 A BULLE
 Entreprise de bâtiments et de tous les travaux concernant leur partie.
 PLANS & DEVIS
 Prix très modérés. [888]
 Travail prompt et soigné.

Engrais Coignet
 DOSAGE GARANTI
 Engrais complet pour tous terrains et toutes cultures.
 S'adresser à **Jos. Crotti**, à Bulle, et **Félicien Gapany**, à Marsens.
 PRIX RÉDUIT [102]

VINS (Ma2260Z)
 Vin rouge d'Italie du Sud, à 40; vin de Schaffhouse blanc ou rouge, à 35, 50, 70, payable à 4 mois de date, fûts de 20 litres, contre remboursement Mossé N° 44, à Schaffhouse. Représentants et dépôts sont cherchés. [120]

A vendre:
 Pour cause de décès, un **outillage de serrurier**, complet et en bon état. Bonne clientèle. Position assurée. [104]
 S'adresser à Mme Vve FORSTER, à Bulle.

A VENDRE
 Une **couleuse** de 84 litres, en très bon état, à un bas prix.
 S'adresser au bureau du journal. [9]

A vendre:
 Dans la grange de l'enclos de la Part-Dieu, et à manger sur place, environ 4700 pieds de bon **foin**.
 S'adresser au propriétaire de la Part-Dieu ou au notaire Duraf, en ville. [107]

SUCRE DE MALT
DR. WANDER
 NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES
 Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Beaucoup d'argent est perdu
 par celui qui n'achète pas ses cigares de la source du meilleur marché, la maison **J. Dümlein**, à Bâle, qui offre aux prix dérisoires et garantis fabriqués des tabacs les plus fins d'outre-mer:
 EXTRANO, très fins, les 100 pièces 1.80
 CUBANA, supérieurs > 2.—
 CORSO, très bons > 2.50
 MADRAS, supérieurs > 3.—
 BAHIA, de Brême, surfins, au lieu de 20.— 5.—
 ESTE, > 20.— 5.—
 Envoi franco depuis 200 pièces. Par 1000, 5% de rabais. [720] **J. Dümlein, Bâle.**

A LOUER
 Au centre de la ville de Bulle, deux beaux et vastes **magasins** avec grandes vitrines. S'adresser à **M. P. CURRAT**, notaire. [111]

CACAO SOLUBLE
Suchard
 EXCELLENTE QUALITÉ
 PRÉPARATION INSTANTANÉE
 Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

M. Schneuw'y, archiviste
 TREIZIÈME AN
 PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour la Suisse: 1 an 6 fr.; 6 mois 3 fr.; 3 mois 1 fr. 50; étranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 2 fr. 50; payable d'avance.
 Prix du numéro: 10 centimes.
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.
 BULLE
 Fribourg et les
 Au 1^{er} janvier 1894, les travaux en mille francs et re les travaux en 76,544 fr. et rece francs, et ainsi de involontairement bourg n'a reçu qu importante de cet étranger à la Suis de Gruyères, pou rine, alors qu'en a particuliers digue que notre excellen renseigne pas n qu'elles auraient laisse supposer, a la mauvaise volon Nous autres, F ces hidalgos espa leur race, mais manteaux troués, lons et leur misèr les impôts, nous notre sot orgueil quemandeurs des peu.
 Et pourtant, c eux.
 Mais nous n'av point de rivière c boisements à fair ne rien faire que Et puis, le can
 FEUILLE
 JE
 La verrerie occu vice était dirigé pa maîtres eux-mêmes d'ouvrier supérieur ché la fortune de k reposer sur ce chef, verrerie le posséda l'ancien marchand bénéfices de l'entre La maison d'habi la verrerie. Elle en en chênes et en hêt Parc, mais ouvert à versant et il était par la Denle. La m élégance, extrême Des pelouses éten verte, émaillée de à une mosaïque spl rait réuni toutes le plus délicates jusq Une allée de platan seconde allée de bl poussière d'argent. Une vie nouvelle